

Règlement Grand Prix de Mont Griffon

Samedi 11 et dimanche 12 octobre 2025

Golf Hôtel de Mont Griffon – 95270 - Luzarches

Tél. : 01 34 68 10 10

www.golf-hotel-mont-griffon.fr / golf@golfmontgriffon.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf Hôtel de Mont Griffon : Les Lacs.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

1 série Messieurs : inférieur ou égal à un index de 8,5. (Index effectif à la date limite d'inscription)

1 série Dames : inférieur ou égal à un index de 11,5. (Index effectif à la date limite d'inscription)

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2025 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.

Les joueurs devront être à jour de leurs droits d'engagement à tous les Grand Prix antérieurs

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2.5 (I-9-3)

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au mardi 23 septembre 2025 à minuit.

La liste des joueurs retenus sera publiée le mardi 30 septembre 2025 à minuit.

DROIT D'ENGAGEMENT :

- pour les adultes : 80 euros
- pour les licenciés ffgolf de 24 ans ou moins : 40 euros
- pour les membres du Golf Hôtel de Mont Griffon : 40 euros
- pour les membres du Golf Hôtel de Mont Griffon (inférieur ou égale à 25 ans) : 20 euros

CHAMP DES JOUEURS :

Le nombre maximum de joueurs sera de 87 incluant 33 dames (Hors Wild Card) et 11 Wild Card maximum. Si le quota dames n'est pas utilisé à la clôture des inscriptions, les places libres peuvent être reversées dans le champ des messieurs et inversement.

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

HEURES DE DÉPARTS

Les départs seront disponibles le vendredi 10 octobre à partir de 12h00 sur le tableau d'affichage et mis en ligne.

Contrôle des inscrits au 30/09/2025.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – Par 72, SSS 71.9

Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par 72, SSS 73.7

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1, 2 et 3.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou. (Classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 12 octobre 30 minutes après le retour de la dernière partie ou, si besoin, après le play-off.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Arbitres : Rafael SANTAMARIA - Gérard FRAPPIER

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).